

## SPÉCIAL FORMATION SYNDICALE 2017

### L'édito...

Quel que soit le gouvernement en place, nous avons et aurons toujours à défendre nos droits individuels et collectifs contre les attaques qui visent à les affaiblir, voire à les éradiquer.

Il n'y a donc que deux devenir possibles :

- la démocratie dans le travail et l'émancipation
- la soumission et l'exploitation.

Cette défense de nos intérêts, quels que soient l'employeur et le statut dans le travail, ne peut donc être effective sans deux préalables :

- notre syndicalisme doit créer les conditions de la pensée collective, celles du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre ;
- chaque syndiqué, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour pouvoir intervenir à tous les niveaux de ce processus, et ce, quelle que soit la situation.



Répondre à ces deux enjeux passe, de façon incontournable, par la formation syndicale outil majeur pour assurer les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer, de co-construire les démarches et actions collectives nécessaires afin de gagner.

C'est pourquoi la formation syndicale constitue un droit pour chaque syndiqué, au-delà de l'enjeu de masse pour toutes nos organisations.

« Savoir, c'est s'émanciper. »

« Quiconque néglige sa formation  
théorique se voue inéluctablement  
à la stagnation et au recul. »  
Benoît FRACHON

Concrètement, sa finalité est de permettre à chacun :

« Il faut acquérir la science de son malheur. »  
Fernand PELLOUTIER

- de prendre toute sa place dans les batailles revendicatives comme dans les orientations et les décisions de l'organisation en particulier pour les nouveaux syndiqués ;
- d'approfondir, tout au long de sa vie militante, ses connaissances sociales, économiques et syndicales pour se forger sa propre opinion et son libre arbitre (formations générales de niveaux 1 et 2, et, formations spécifiques sur des thèmes revendicatifs précis) ;
- d'assumer une prise de responsabilité dans une structure syndicale (secrétaire de syndicat ou d'une grosse section, rôle des élus et des DP-DS, DLAJ, travail santé – CHSCT, etc.).

« Le syndicat doit conduire la lutte des classes et veiller à l'éducation des travailleurs. »  
Émile POUGET

La CGT s'est fixée pour objectif la participation de tous les syndiqués à la formation syndicale et ce, dès le 1<sup>er</sup> jour de leur syndicalisation grâce à une formation d'accueil.

La formation syndicale CGT est basée sur :

- l'activité syndicale menée au contact des autres syndiqués,
- l'information au travers de la presse syndicale professionnelle et interprofessionnelle,
- les temps de formation.

« Instruire pour révolter »  
Fernand PELLOUTIER

Chaque syndiqué, en concertation avec son syndicat, peut construire son parcours de formation syndicale. Il s'appuie :

- sur les formations générales : accueil (syndicat, FERC et UL), niveau 1 et 2 (UL et UD), formation permanente (confédération) ;
- sur les formations spécifiques organisées par toutes les structures de la CGT dont la FERC.

La fédération est un outil de solidarité. C'est pourquoi elle met en œuvre dans le cadre d'une politique globale de formation :

- un plan de formation construit à partir des besoins des militants et organisations fédérées,
- des formations syndicales en territoire, sur l'initiative des syndicats, des sections syndicales, des collectifs locaux.

Ce Courriel présente le calendrier et le contenu du plan fédéral de formations ainsi que diverses informations sur les stages organisés par l'UGICT et la confédération.

**Inscrivez-vous à ces formations !**



**Faites les connaître aux syndiqués !**

# Les démarches

## Qui finance les différents frais ?

La formation est un investissement pour l'avenir, un enjeu de société pour tous les travailleurs. C'est pourquoi l'ensemble des frais de formation, y compris transport, hébergement et restauration est pris en charge par les organisations syndicales de la CGT.

- ✚ Le syndiqué qui participe à une formation FERC n'a donc aucun de ces frais à payer. Généralement, il doit avancer les frais de transport qui lui sont remboursés sur place.
- ✚ Pour les salariés relevant du droit public, il n'y a pas de perte de salaire.
- ✚ Dans le secteur privé, il peut y avoir perte de salaire. Aussi le syndiqué doit prendre impérativement contact avec son syndicat. Celui-ci valide l'inscription au stage auprès de

la fédération et fait les démarches de maintien de salaire auprès de l'employeur.

- ✚ Les formations organisées par la FERC au centre de formation Benoît Frachon.
  1. 80% des frais sont pris en charge par « la CGT formation syndicale » (confédération),
  2. Les 20% restant sont partagés entre :
    - La fédération pour les stages se déroulant à Courcelle qui prend en charge le forfait pédagogique,
    - et l'organisation syndicale.
- ✚ Les Unions nationales et/ou les syndicats financent une partie des frais de participation à l'hébergement et à la restauration. Aussi, nous exigeons pour toute participation à un stage, la validation du syndicat.
- ✚ La FERC prend en charge la totalité des frais liés aux formations d'accueil qu'elle organise notamment dans le complexe de Montreuil.

## Formation CHSCT

Faire assurer la formation réglementaire dans le mandat CHSCT par l'organisation syndicale et non par l'employeur ou un cabinet privé est lourd d'enjeux. C'est un combat à mener partout.

Pour les élus CHSCT du secteur privé, l'employeur doit prendre en charge le financement de cette

formation selon le devis que nous lui fournissons au moment de la demande de congé.

Contrairement au secteur public où nous devons encore mener la bataille afin d'obtenir les mêmes droits.

## Formations UGFF et CGT

L'UGFF et la Confédération financent intégralement les formations qu'elles organisent.

## Formations UGICT, UL ou UD

Il faut prendre contact avec ces organisations. Parfois, il est demandé une participation financière au syndicat.

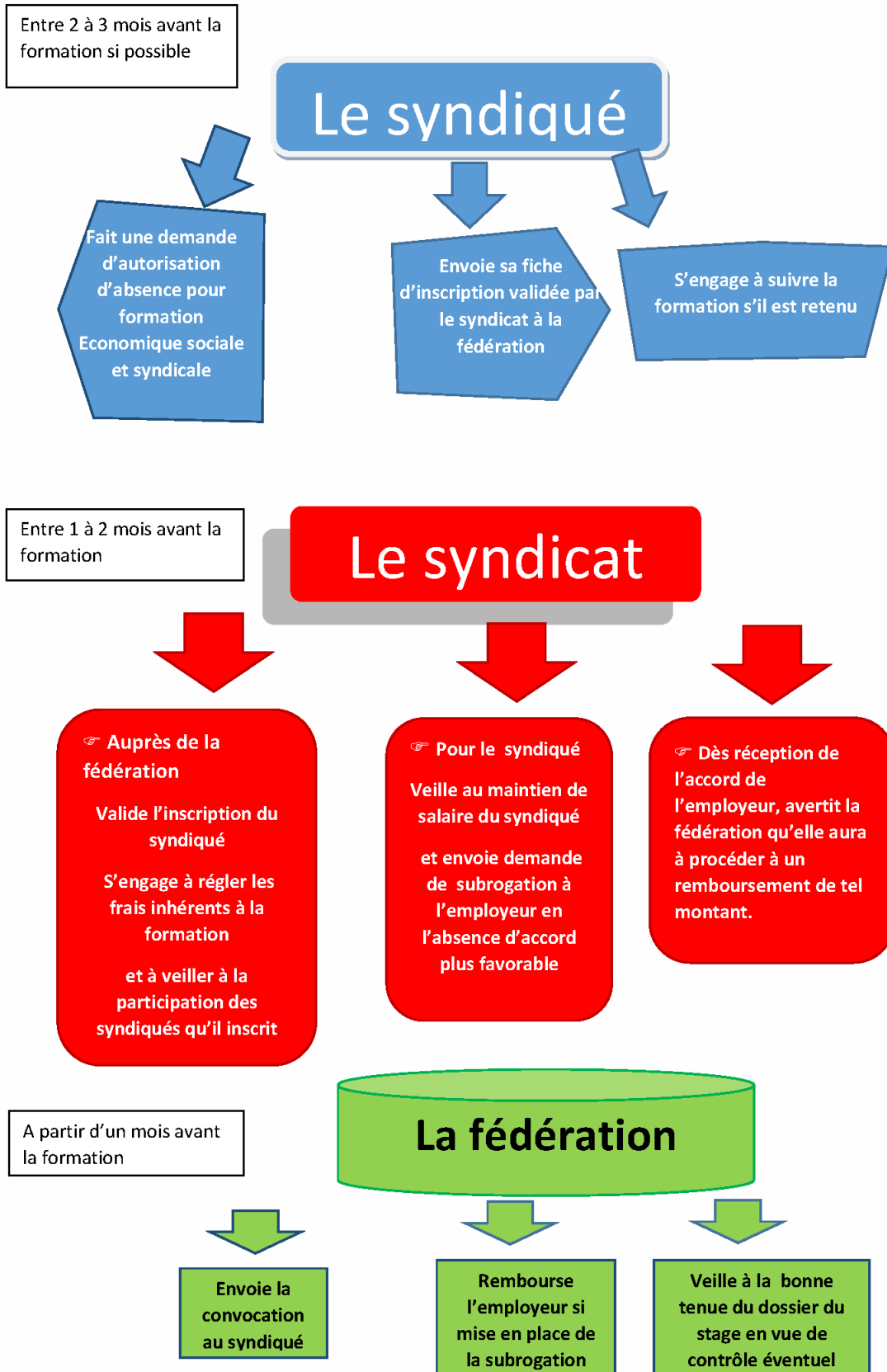
**Une formation vous intéresse ?**

**Votre syndicat veut en organiser une mais n'a pas les moyens financiers ?**

**Dans ces deux cas, le syndicat ne doit pas hésiter à contacter la FERC.**

# Qui doit faire quoi ?

Depuis la mise en place du fonds paritaire en lieu et place du 0,008 / 1000, les démarches pour s'inscrire à une formation et pour assurer le maintien du salaire ont été quelque peu modifiées. Un petit schéma pour s'y retrouver.





# Modèle de lettre

## Pour les demande de congés de formation économique, sociale et syndicale

Le congé est accordé sur demande des salariés. Il est de droit.

La demande doit être faite par écrit et sur papier libre au chef de service ou au directeur ou à l'employeur le plus tôt possible et au moins 30 jours avant le début de la formation.

Dans la fonction publique, contrairement aux demandes d'autorisation d'absence pour des réunions syndicales, toute demande de convocation par votre hiérarchie est un abus de pouvoir.

Par contre, à la fin du stage, il sera remis un certificat de présence à tous les stagiaires que ceux-ci remettront à leur hiérarchie.

Le congé est réputé accordé :

- en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage dans la fonction publique.
- 8 jours après la demande s'il n'y a pas de réponse dans le secteur privé.

Dans le secteur privé vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.



### Nom Prénom

Adresse professionnelle :

Date :

Adresse personnelle :

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale.

à monsieur ou madame le/la directeur-riche  
Entreprise ou administration  
[Adresse](#)

Madame ou Monsieur,

**J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement (de l'entreprise) du [\(mettre date\)](#) au [\(mettre date\)](#) conformément [\(mettre la mention appropriée 1 ou 2\)](#) :**

- 1) aux articles L. 3142-7 ; L. 3142-8 ; L. 3142-9 ; L. 3142-10 ; R. 3142-1 du code du travail, (pour le secteur privé)
- 2) au décret n° 84-474 du 15 juin 1984 (pour la fonction publique d'État)

en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé.

Cette formation aura lieu ..... [\(mettre le lieu\)](#)

Je vous ferai parvenir un certificat de présence à l'issue du stage.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, madame ou monsieur le/la directrice-eur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

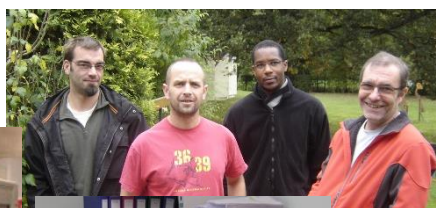
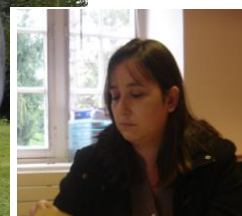
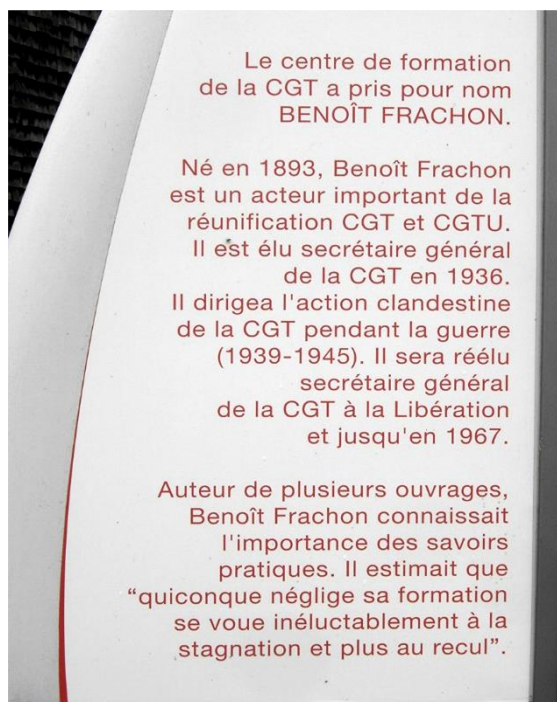
# Le centre de formation syndicale de la CGT

La majorité des formations organisées par la fédération se déroulent au centre Benoît Frachon de formation syndicale de la CGT.

Il est situé dans la région Île-de-France sur la commune de Gif-sur-Yvette (91), au lieu-dit de Courcelle.



Les photos illustrant ce Courriel sont prises dans le centre avec les stagiaires et les personnels.



« Producteurs, sauvons-nous nous-même, décrétons le salut commun. »

L'internationale



# FORMATIONS FERC

## Formation syndicale, Journées d'étude **décentralisées**

La fédération co-construit, avec les syndicats, les collectifs locaux, et sur leur demande, des formations ou des journées d'étude décentralisées au niveau d'une localité, d'un département, d'une région, d'une UL, d'une UD.

Pour cela, une condition indispensable : les syndicats ou les collectifs doivent :

- définir leurs besoins
- fixer leurs objectifs
- trouver un lieu de formation
- garantir la présence d'un nombre minimum de stagiaires pour une bonne dynamique de stage.

Les thèmes retenus doivent permettre :

- de créer les conditions de l'exercice d'un mandat, de responsabilités en général :
  - animation collective d'un syndicat ;
  - politique financière, vie syndicale ...
- d'approfondir un thème revendicatif :
  - retraites et pensions ;
  - travail, santé, CHSCT ;
  - etc.

L'activité fédérale « travail - santé - CHSCT »

- De la souffrance individuelle à la reconquête collective du travail, du métier
- Comment mettre fin au harcèlement, à la discrimination ?
- Le CHSCT, un outil de lutte ?
- Comment faire reconnaître toutes les atteintes à la santé ?



**La FERC forme les élus et mandatés CHSCT, avec un financement par l'employeur privé et public.**

*« Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur ; c'est connaître les causes de sa servitude, c'est de pouvoir discerner contre quoi doivent être dirigés ses coups. »  
Fernand PELLOUTIER*



# Formation d'accueil des syndiqués de la région parisienne



**26 et 27 janvier**

**27 et 28 mars**

**1<sup>er</sup> et 2 juin**

**20 et 21 novembre**

dans le complexe de la CGT à Montreuil,

*"Don't cry, organize!"  
Joe Hill*

Cette formation d'accueil n'est qu'une des facettes de l'accueil qu'est en droit de (\* que doit) recevoir tout nouveau syndiqué à la CGT, quel que soit son âge, son expérience syndicale, professionnelle, ses mandats...

Elle se situe après l'accueil dans le syndicat, étape essentielle pour connaître ses attentes, ses besoins, ses envies d'engagement et d'investissement et lui permettre de prendre toute sa place dans son syndicat, dans la CGT.



Elle ne se substitue pas à une formation courte apportant des éléments ponctuels, techniques correspondant à chacun des secteurs professionnels de la FERC (statuts, code du travail, les CCN, les IRP...).

Pas de cours magistraux dans ce stage ! Non, le nouveau syndiqué est au cœur de la formation, c'est lui qui enquête. C'est lui qui fait découvrir aux autres. C'est lui qui va à la rencontre, qui interroge. Et elles sont nombreuses, les rencontres ! L'URIF, la fédération, l'IHS, l'Avenir social, Indécosa, le DLAJ, les collectifs fédéraux et

confédéraux... Ce stage est une immense chasse au trésor. Le trésor, ce sont les militants, le trésor c'est LA CGT, le trésor c'est LUI, le trésor c'est LE syndiqué.

## Publics concernés :

Syndiqués de la région parisienne

- nouveaux syndiqués
- camarades qui n'ont jamais suivi de formation syndicale.

## Objectifs :

Découvrir physiquement la CGT, se sentir chez soi à la CGT, connaître sa démarche pour y prendre toute sa place.

## **NOUVEAU**

*Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017, la FERC organisera son 1<sup>er</sup> stage fédéral d'accueil en région. Il se déroulera selon le modèle de notre formation en région parisienne : une découverte physique de la CGT à travers ses locaux et ses militants. Les dates ne sont pas encore arrêtées.*



<p style="text-align: center;"><b>Direction, animation d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale</b></p> <p style="text-align: center;">3 au 7 avril À Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dirigeants et futurs dirigeants d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le syndicalisme dans l'Éducation, la recherche et la culture en développant la qualité de vie syndicale</li> <li>• Porter un discours cohérent co-construit par tous</li> <li>• Renforcer la cohésion et la cohérence de l'organisation fédérée</li> <li>• Assurer dans de bonnes conditions son mandat</li> <li>• Porter la parole de son OS</li> <li>• Co-construire la position CGT élu &amp; syndicat</li> <li>• Identifier le rôle des animateurs d'un syndicat</li> <li>• Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat.</li> <li>• Construire un dossier, l'argumenter...</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Construire et organiser l'action syndicale</b></p> <p style="text-align: center;">11 au 15 septembre À Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militants syndicaux</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la cohérence de la démarche syndicale fédérale et assurer la cohésion des syndiqués. Mettre en œuvre une stratégie de conquête sociale</li> <li>• Mettre en œuvre une stratégie de conquête sociale</li> <li>• Construire une action syndicale</li> </ul>

« L'arbre de l'enseignement ouvrier doit être planté en pleine terre ouvrière : le syndicat. »  
Marcel MARTINET



<p style="text-align: center;"><b>IRP et action syndicale (DP/DS)</b></p> <p style="text-align: center;">11 au 15 septembre à Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militants syndicaux exerçant ou devant exercer un mandat de DP et/ou de DS</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre un travail commun entre les élus des différentes OS du secteur privé</li> <li>• Porter un discours cohérent co-construit par tous</li> <li>• Porter par l'intermédiaire de ses élus son discours, ses revendications</li> <li>• Répondre aux besoins et attentes des salariés de son secteur</li> <li>• Assurer dans de bonnes conditions son mandat</li> <li>• Porter la parole de son OS, représenter les salariés</li> <li>• Co-constituer la position CGT élu &amp; syndicat</li> <li>• Identifier le rôle de l'élu et du mandaté CGT</li> <li>• Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat</li> <li>• Construire un dossier, une défense, l'argumenter...</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Fonction publique et rôle des élus</b></p> <p style="text-align: center;">30 janvier au 3 février À Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble des Elus FERC CGT des instances représentatives du personnel de la FPE</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer dans de bonnes conditions son mandat</li> <li>• Porter la parole de son OS, représenter les salariés</li> <li>• Co-construire la position CGT élu &amp; syndicat</li> <li>• Identifier le rôle de l'élu et du mandaté CGT</li> <li>• Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat</li> <li>• Construire un dossier, une défense, l'argumenter...</li> </ul>



*« Dis donc camarade Soleil, ne trouves-tu pas que c'est plutôt con de donner une journée pareille à un patron ? »  
Le temps perdu - PRÉVERT*

<p style="text-align: center;"><b>Juridique Niveau 1</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Connaissances juridiques (droit public, droit privé)</b></p> <p style="text-align: center;">22 au 24 mai À Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agents publics titulaires et non titulaires</li> <li>• Salariés du secteur privé</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les agents publics sont de plus en plus amenés à travailler avec des salariés de droit privé et sont amenés à répondre à de plus en plus de demandes sur le droit privé</li> <li>• Permettre aux camarades du secteur public d’appréhender le droit du travail et aux camarades du secteur privé d’appréhender le droit public</li> <li>• Connaître nos droits, quel que soit notre organisation fédérée</li> <li>• Suivre et accompagner une procédure contentieuse devant la juridiction administrative</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Juridique Niveau 2</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Recours en droit administratif</b></p> <p style="text-align: center;">6 au 8 novembre À Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Camarades en charge de la défense individuelle des agents publics</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre un travail commun entre les défenseurs des différentes OS de la FPE</li> <li>• Porter une démarche et une procédure juridique cohérentes co-construites par tous</li> <li>• Construire par l’intermédiaire de ses défenseurs syndicaux ses revendications et la prise en compte de nécessaires évolutions législatives et/ou réglementaires au regard de la jurisprudence</li> <li>• Répondre aux besoins et attentes des salariés de son secteur</li> <li>• Assurer dans de bonnes conditions son activité de défense juridique</li> <li>• Construire un dossier, une défense, l’argumenter...</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Juridique Niveau 2</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Droit privé</b></p> <p style="text-align: center;">6 au 8 novembre À Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et mandatés, défenseurs syndicaux, conseillers du salarié, responsables juridiques</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être militants du droit et non des spécialistes (pas des juristes professionnels)</li> <li>• L’action se fait d’abord dans les établissements par l’organisation du rapport de force. En cas de blocage, on peut envisager la démarche contentieuse à travers des échanges et une transmission de savoir.</li> </ul>

« J’écris ton nom Liberté »  
Paul ÉLUARD





<p><b>Défenseur syndical</b></p> <p>4 au 8 décembre À Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et mandatés, défenseurs syndicaux, conseillers du salarié, responsables juridiques et conseillers prud’homaux.</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir des camarades développant des compétences adaptées aux différentes situations juridiques. Savoir conseiller, résoudre, ou porter les dossiers juridiques en mettant en avant un souci militant</li> </ul>
---	--



*“ El pueblo unido jamás será vencido ”*

<p><b>Sentinelle du travail</b></p> <p>Observatoire FERC-CGT des Conditions de Travail</p> <p>22 au 24 mai à Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militants syndicaux</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-construire l’action, l’outil fédéral</li> <li>• Pouvoir compter sur 1 référent formé</li> <li>• Identifier ce que sont les conditions de travail, les risques professionnels</li> <li>• Faire émerger le réel, identifier les origines et les sources de ce qui est en cause</li> <li>• Caractériser une organisation du travail</li> <li>• Travailler en réseau</li> <li>• Se protéger, protéger le collectif de travail, le syndicat</li> <li>• Agir pour enrichir l’action syndicale et transformer le travail</li> </ul>
<p><b>Travail santé</b></p> <p><b>niveau 1</b></p> <p><b>Reprenre la main sur le travail</b></p> <p>16 au 20 octobre à Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militants syndicaux</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir du réel et des enjeux du travail, travailler transversalement en territoire</li> <li>• Maîtriser les outils et démarches pour répondre aux sollicitations des salariés, anticiper sur toutes modifications des organisations de travail</li> <li>• Outils et démarches pour transformer le travail et repenser l’émancipation sociale</li> </ul>

<p><b>Etre militant de la transformation du travail</b></p> <p><b>niveau 2</b></p> <p>6 au 10 mars à Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militants du travail ayant déjà suivi un niveau 1</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À partir du réel et des enjeux du travail, travailler transversalement en territoire</li> <li>• Maîtriser les outils et démarches pour répondre aux sollicitations des salariés, anticiper sur toutes modifications des organisations de travail</li> <li>• Outils et démarches pour transformer le travail et repenser l'émancipation sociale</li> </ul>
<p><b>Etre militant de la transformation du travail et IRP</b></p> <p><b>niveau 2'</b></p> <p>4 au 8 décembre à Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Militants du travail ayant déjà suivi un niveau 1</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nourrir l'activité fédérale, favoriser le travail en réseau, au niveau professionnel et interprofessionnel. Nourrir les autres formations fédérales</li> <li>• Mettre en œuvre des repères fédéraux et résolutions confédérales</li> <li>• Maîtriser les outils et démarches <ul style="list-style-type: none"> <li>○ pour répondre aux sollicitations des salariés</li> <li>○ pour transformer le travail et repenser l'émancipation sociale</li> </ul> </li> <li>• S'outiller pour intervenir sur la transformation du travail dans le champ professionnel, interprofessionnel</li> <li>• Assurer un mandat CHSCT</li> </ul> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p><b>Membre d'un CHSCT</b></p> <p><b>Si vous désirez faire cette formation dans le cadre de votre mandat d'élu ou mandaté CHSCT, il faut contacter la fédération. Attention, la demande de congé est spécifique.</b></p> </div>



<p><b>Démocratie sociale dans l'établissement / entreprise et fonction de secrétaire du CHSCT : un levier pour la transformation du travail</b></p> <p>4 au 6 janvier à Courcelle</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• militants qui ont fait au moins le niveau 1 travail santé : secrétaire de CHSCT, militants élus et mandatés ou futurs élus et mandatés.</li> </ul> <p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre à de fortes attentes, construire un maillage fédéral en territoire ancré dans la démarche confédérale de transformation du travail</li> <li>• Nourrir l'activité travail santé, favoriser le travail en réseau, au niveau professionnel et interprofessionnel. Nourrir les autres formations fédérales. Mise en œuvre des repères fédéraux et résolutions confédérales</li> <li>• S'ancrer dans le « syndicalisme du réel », facteur de rapport de forces et de syndicalisation</li> <li>• Recréer du collectif, passer de la résistance individuelle à l'action collective</li> <li>• Exercer le mandat dans le cadre d'une réflexion, démarche et action collectives et organisées avec pour objectif de « remettre les travailleurs en mouvement », à partir de leur travail</li> <li>• S'approprier outils et démarches pour transformer les situations de travail</li> </ul>
<p><b>CHSCT dans le mandat</b></p> <p><u>Dates et lieu à déterminer avec les syndicats</u></p> <p>Durée de 2 à 5 jours</p>	<p><u>Publics concernés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les élus ou mandatés CHSCT du secteur public ou privé.</li> </ul> <p><u>Objectif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un mandat pourquoi faire ? Dans quels contextes et enjeux ? Quels outils et démarches syndicales pour être en phase avec le réel des travailleurs ?</li> <li>• Ces formations sont décentralisées : lieu de travail, UL, UD, etc.</li> <li>• Celles-ci se construisent à la demande des organisations avec une co-construction des objectifs et des contenus.</li> </ul> <p><b>L'organisation syndicale peut et doit imposer que cette formation soit assurée par la FERC CGT et financée par l'employeur. C'est un droit.</b></p> <p><b>Les financements de ce type de stage et les modalités de demande de congés sont spécifiques, il faut IMPÉRATIVEMENT prendre contact avec la FERC.</b></p>

p





# FORMATIONS UGICT

## Formations syndicales organisées par l'UGICT- CGT

(Union générale des ingénieurs, cadres  
et techniciens)

**Pour tous renseignements**  
sur le calendrier,  
les contenus,  
les éventuels pré-requis,  
la prise en charge financière :

téléphoner au

**01 55 82 83 40**

ou écrire

**formation.syndicale@ugict.CGT.fr**

**[www.ugict.CGT.fr](http://www.ugict.CGT.fr)**

### [Repères pour la bataille salariale](#)

(3 ou 5 jours - Centre Benoît Frachon)

- ⇒ 30 janvier au 3 février
- ⇒ 18 au 20 septembre

### [Retraites : conséquences des réformes intervenues depuis 1993 et perspectives](#)

(3 ou 5 jours - Centre Benoît Frachon)

- ⇒ 20 au 24 mars
- ⇒ 6 au 10 novembre

### [Construire le management alternatif au quotidien](#)

(3 ou 5 jours - Centre Benoît Frachon)

- ⇒ 19 au 21 juin
- ⇒ 4 au 6 décembre

### [Comprendre les déterminants de l'entreprise et du management](#)

(Université Robert Schuman - Institut du travail - Strasbourg)

- ⇒ 1<sup>er</sup> au 6 octobre

### [Égalité professionnelle](#)

(5 jours - Institut du Travail Bourg-la-Reine)

- ⇒ 19 au 23 juin

### [Communication web : construire et gérer un site avec Reference-Syndicale.fr](#)

(3 jours - Centre Benoît Frachon)

- ⇒ 25 au 27 janvier (Courcelle)
- ⇒ 27 au 29 septembre (Courcelle)
- ⇒ 22 au 24 novembre (Courcelle)

### [Communication web : niveau 2](#)

(Centre Benoît Frachon - Courcelle)

Cette formation est réservée aux utilisateurs de la plateforme Reference-Syndicale.fr déjà inscrits et actifs, tous niveaux techniques confondus.

### [Communication web : animer ses réseaux sociaux](#)

(3 jours - Montreuil)

# FORMATIONS CGT

<p><b>FORMATION SYNDICALE « générale » Niveau 1</b></p> <p>Pour les dates et le financement, <b>voir avec votre UL ou votre UD.</b> (possibilité de participation minimale demandée au syndicat)</p> <p><b>Durée : 5 jours</b></p>	<p>Chaque syndiqué ancien ou nouveau a besoin et a droit à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de son organisation.</p> <p><u>Publics concernés</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tous-tes les syndiqué-e-s quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle.</li></ul> <p><u>Objectifs du stage</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Décider et participer activement à la vie de son organisation.</li></ul> <p><u>Contenu</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le salariat : réalité et mutations.</li><li>• Élaborer des revendications, les grands champs revendicatifs.</li><li>• Le fonctionnement de la société hier et aujourd'hui, la création de richesses dans le processus de travail.</li><li>• Le syndicalisme, un rassemblement de lutte des salariés qui s'est forgé dans l'histoire.</li><li>• Le fonctionnement et les structures de la CGT</li><li>• La démarche syndicale, le rôle des syndiqués dans la pratique revendicative démocratique, dans la vie du syndicat, dans la syndicalisation, dans la conquête des moyens pour la vie et l'action syndicale.</li></ul>
<p><b>FORMATION SYNDICALE « générale » Niveau 2</b></p> <p>Pour les dates <b>voir avec votre UD.</b> (possibilité de participation minimale demandée au syndicat)</p> <p><b>Durée : 2 fois 5 jours</b></p>	<p>Le deuxième niveau a pour but de continuer à construire et élargir les connaissances nécessaires aux militant et dirigeant-e-s de nos syndicats et organisations, pour l'efficacité de leur activité ; et leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de leur organisation.</p> <p><u>Publics concernés</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tout syndiqué, militant, dirigeant ayant participé au premier niveau.</li></ul> <p><u>Objectifs du stage</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S'approprier des repères et construire un syndicalisme CGT qui répond aux besoins sociaux dans la société actuelle.</li></ul> <p><u>Contenu de la première semaine</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les grands enjeux revendicatifs d'aujourd'hui.</li><li>• Le fonctionnement de l'entreprise et de la société.</li><li>• Les perspectives pour les salariés.</li><li>• Le syndicalisme CGT.</li></ul> <p><u>Contenu de la seconde semaine</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les enjeux revendicatifs à propos des services publics et de l'État.</li><li>• Les questions européennes et internationales.</li></ul>

## Formations organisées par la confédération

- Deux types de formations sont organisés par la confédération :
- sessions thématiques pour les responsables syndicaux ;
- stages pour l'accompagnement à une responsabilité particulière.
- La nature des sessions, les dates et lieux, les conditions d'inscription sont mises en ligne au fur et à mesure sur le site :  
<http://www.formationsyndicale.CGT.fr>
- La plupart de ces formations nécessitent un pré-requis.
- L'inscription se fait avec l'accord de la fédération.

**Vous voulez en savoir plus  
sur la formation de la CGT ?  
ayez le réflexe  
formationsyndicale.cgt.fr**





# Les formations de la fédération sur 2017

Numéro de stage	thème	dates
01	Démocratie sociale dans l'établissement / entreprise et fonction de secrétaire du CHSCT : un levier pour la transformation du travail	4 au 6 janvier À Courcelle
02	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP	26 et 27 janvier À Montreuil
03	Fonction publique et rôle des élus	30 janvier au 3 février À Courcelle
04	Travail / Santé - niveau 2 : Etre militant de la transformation du travail	6 au 10 mars À Courcelle
05	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP	27 et 28 mars À Montreuil
06	Direction, animation d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale	3 au 7 avril À Courcelle
07	Juridique 1 <sup>er</sup> niveau	22 au 24 mai À Courcelle
08	Sentinelles du travail	22 au 24 mai À Courcelle
09	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP	1 <sup>er</sup> et 2 juin À Montreuil
10	IRP et action syndicale	11 au 15 septembre À Courcelle
11	Construire, organiser une action syndicale	11 au 15 septembre À Courcelle
12	Travail / Santé - niveau 1 : reprendre la main sur le travail	16 au 20 octobre À Courcelle
13	Juridique N2 : recours en droit administratif	6 au 8 novembre À Courcelle
14	Juridique N2 : Droit privé	6 au 8 novembre À Courcelle
15	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP	20-21 novembre À Montreuil
16	Le défenseur syndical	4 au 8 décembre À Courcelle
17	Travail / Santé - niveau 2' : Militant de la transformation du travail et IRP	4 au 8 décembre À Courcelle

[Vous trouverez sur le site de la FERC un descriptif complet des stages](#)

# Fiche d'inscription

## Partie à remplir par le syndiqué

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Syndicat : \_\_\_\_\_

Mandat(s) :  DP       CE       CHSCT  
 CT       CAP       CA  
 Autres (préciser) \_\_\_\_\_

### Responsabilités syndicales

Secrétaire section       Secrétaire syndicat  
 Bureau syndicat       Trésorier  
 Autres (préciser) : \_\_\_\_\_

Je m'inscris au.x stage.s (*Préciser le.s numéro.s et intitulé.s*)

Numéro.s	Intitulé.s	Dates

- J'ai envoyé ma demande d'autorisation d'absence à mon employeur
- Je peux subir une perte de salaire
- Je contacte mon syndicat pour le maintien de mon salaire pendant la formation
- Je m'engage à suivre cette.ces formation.s

Signature

À envoyer à la FERC après validation par le syndicat

# Partie à remplir par l'organisation syndicale

Nom du syndicat : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nous **ne** validons **pas** l'inscription de M -----

Nous validons l'inscription de M-----

Nous prenons en charge les frais de formation

Nous veillons au maintien de salaire pendant la formation

Accord d'entreprise ou de branche

Demande de subrogation

Nous veillons à la participation du.de la syndiqué.e inscrit.e

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Responsabilité : \_\_\_\_\_

Signature et tampon :

À envoyer à la FERC après validation par le syndicat

**Pour tous  
renseignements  
contacter à la FERC  
CGT :**



**Ghislaine Le Divechen ou Olivier Champoussin**

TEL. 01 55 82 76 12 - 01 55 82 76 15 - ferc@cgt.fr